



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 18332

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport thématique 2007 de la Défenseure des enfants concernant les adolescents en souffrance. La Défenseure des enfants souhaite que, dans le cadre d'un recalibrage du dispositif médical, psychiatrique, social et éducatif, soit organisé un accueil spécifique pour les adolescents dans les urgences hospitalières. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18332

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1768

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)